

Démocratie

GILETS JAUNES, QUAND L'ULTRA-DÉMOCRATISME MENACE LA DÉMOCRATIE

Henri Weber †

15/01/2019

Le grand débat national lancé par le président de la République doit permettre l'émergence de propositions visant à renforcer notre démocratie et notre citoyenneté. Parmi elles, le « référendum d'initiative citoyenne » (RIC), proposition défendue par nombre de « gilets jaunes ». Pour Henri Weber, cette innovation aboutirait au contraire à la paralysie des pouvoirs et contribuerait à la destruction de notre démocratie par excès.

Le mouvement des « gilets jaunes » est en lui-même une critique vivante de la « démocratie directe » qu'il prétend incarner et qu'il désire instituer. Le refus farouche d'élire des représentants, au nom de la stricte égalité entre tous les membres du mouvement, débouche, comme toujours, sur la désignation de représentants auto-proclamés, non élus, non mandatés, incontrôlés, choisis et promus par les médias selon les critères qui leur sont propres : ces porte-paroles feront-ils de bonnes audiences ? Seront-ils de « bons clients » ? Assureront-ils durablement le « show » ? Le banc d'essai de ce choix sont les réseaux sociaux où les futurs leaders révèlent leurs qualités médiatiques et font la preuve de leur potentiel d'influence.

Il existe plusieurs façons de détruire la démocratie. La plus classique est l'instauration de la dictature à la suite d'un coup d'État militaire ou de la victoire électorale d'un parti despotique. La plus actuelle, dans les pays développés, est l'avènement progressif de « démocraties illibérales », qui conservent l'élection des gouvernants au suffrage universel, mais qui mettent à mal l'État de droit en abolissant peu à peu la séparation des pouvoirs, la liberté de la presse et des médias, l'indépendance de la justice, les droits de l'homme et du citoyen... La démocratie illibérale, telle qu'elle s'incarne en Hongrie ou en Pologne, et telle qu'elle pointe l'oreille dans les États-Unis de Donald Trump, n'est déjà plus la démocratie, elle n'est pas encore la dictature, elle est un régime de transition de l'une à l'autre.

Mais il y a une troisième façon, très efficace, de détruire la démocratie, souvent pratiquée dans

l'histoire : c'est une destruction non plus par défaut – par suppression des droits et des libertés démocratiques – mais par excès : c'est ce que j'appelle l'ultra-démocratisme. Au nom de la « démocratie réelle » et non plus « formelle », de la démocratie « directe » et non plus « représentative », ses partisans exigent de conférer tant de droits aux citoyens – droits de voter directement les lois, de révoquer leurs élus à tout moment et à tous les niveaux... – que l'exercice du pouvoir politique devient impossible. La démocratie se dégrade en anarchie, le pouvoir est peut-être plus représentatif, mais il est impotent. Face au chaos qui en résulte, la société se démobilise, les citoyens se replient sur leur vie privée, les demandes d'ordre et d'autorité montent en flèche. La place est alors libre pour l'avènement d'un pouvoir à poigne. C'est ainsi qu'au lendemain de la Révolution russe, le parti bolchevik a substitué sa dictature totalitaire à la « démocratie directe » des « Conseils des ouvriers, des paysans et des soldats » – les « soviets » – et que son secrétaire général, Joseph Staline, a substitué sa dictature personnelle à la dictature du Parti.

Dans l'Athènes de Périclès, au V^e siècle avant notre ère, la démocratie directe était possible parce que le peuple citoyen était limité à dix mille hommes libres, et que leurs nombreux esclaves subvenaient à leur besoins matériels, leur laissant le loisir de diriger en personne les affaires de la Cité.

Dans nos sociétés complexes et autrement plus nombreuses, la démocratie ne peut être que représentative, et la démocratie directe est impraticable. Vouloir la substituer à la démocratie représentative, c'est en réalité chercher à détruire la démocratie. En revanche, on peut et on doit compléter, corriger la démocratie représentative parlementaire, en l'enrichissant d'éléments de démocratie sociale et de démocratie directe : institution des relations professionnelles par la négociation permanente entre syndicats de salariés et d'employeurs à tous les niveaux, référendum sur certaines questions d'intérêt stratégique, conseils de citoyens tirés au sort, conseils de salariés élus dans les entreprises, de citoyens dans les localités...

L'articulation entre démocratie représentative (s'incarnant dans les assemblées élues), démocratie sociale (animée par les syndicats) et démocratie participative (associant directement les citoyens à la prise des décisions qui les concernent) constitue une vieille revendication du mouvement ouvrier socialiste, souvent mise en œuvre et toujours à réinventer. De ces trois formes articulées et complémentaires de démocratie, c'est la première, la démocratie représentative parlementaire, qui reste fondamentale, au sens où c'est en son sein que se décide en dernière instance la loi. Les deux autres contribuent à son élaboration, mais ne sauraient revendiquer la primauté dans l'expression de la volonté générale. Longtemps cette question a constitué une pomme de discorde majeure au sein de la gauche entre révolutionnaires et réformistes. « La démocratie réelle, c'est la

démocratie directe ! », clamaient les premiers ; « Tout le pouvoir aux conseils ! », « Vive la République parlementaire et sociale ! », répondaient les seconds. Ce débat a été tranché en faveur de la « démocratie mixte » ou « démocratie de la loi négociée », au siècle dernier, à la lumière de la faillite du soviétisme.

Il faut assurément réformer en profondeur nos institutions démocratiques, afin de les rendre plus représentatives et plus participatives. Mais il faut veiller aussi à les rendre plus efficaces. Car il ne faut pas se tromper sur le diagnostic : ce que reprochent plus que tout nos concitoyens à notre démocratie, c'est son absence de résultats – son incapacité à réduire le chômage et la précarité, à éradiquer la pauvreté, à endiguer le réchauffement climatique, à maîtriser les flux migratoires, à reconquérir les « territoires perdus de la République »... Ils veulent assurément une démocratie plus représentative et plus participative, mais aussi et avant tout une démocratie plus efficace. Ce n'est pas le référendum « dérogatoire » et « abrogatoire » que proposent certains « gilets jaunes », inspirés par des idéologues mirobolants, qui permettra de faire un saut de puce dans cette direction. Bien au contraire. Cette innovation ultra-démocratique, dans les circonstances présentes, aboutira à la paralysie des pouvoirs et relève de la stratégie de la destruction de notre démocratie par excès.